|Text|

establishment of police community relations programs to educate and alert the public, in particular children and young people, about the problem of drug abuse and the harm it does. We also encourage local police to utilize these programs to educate the parents.

No education program, Mr. Chairman, can succeed unless we take strong action to remove the ready availability of drug paraphernalia from our communities. This concern was expressed to the House of Commons Standing Committee on Health and Welfare in March 1987 by the Canadian Association of Chiefs of Police, and we have raised the issue with provincial and federal governments. Attached to this statement is a resolution on the sale of drug paraphernalia adopted unanimously by the police chiefs at our 1987 annual conference.

A problem that has not been properly addressed, in our respectful opinion, is the use of drugs in the workplace. Our corporate security members tell us that the use of cocaine is competing with alcohol as the number one cause of productivity loss today. It has been estimated that business losses due to cocaine-related drugs in the United States in recent years was \$47 billion. There is no accurate estimate for Canada of the financial loss caused by drugs that result in reduced productivity, accidents in the workplace, absenteeism, and financial hardship affecting families caused by excessive debt due to drug dependency.

. 1115

The Canadian Association of Chiefs of Police hosted a seminar on drugs in the workplace in November 1987 attended by senior executives of corporations, where the problem was thoroughly aired.

The Minister of Justice, the Solicitor General of Canada, and the Minister of National Health and Welfare have been advised that the Canadian Association of Chiefs of Police is ready and willing to assist fully in any initiatives taken to bring drug abuse under control.

Mr. Chairman, on behalf of the Canadian Association of Chiefs of Police and my colleagues, I would like to thank you for this opportunity to discuss Bill C-264, a proposal to prohibit the sale of drug paraphernalia, with which we thoroughly agree. We are appalled that on one hand we have the National Strategy on Drug Abuse working to restrict the supply and demand of illicit drugs while on the other hand the very tools promoting the use of illicit drugs are readily available throughout the country in so-called head shops. There certainly is a contradiction in the message to the Canadian public when the government promotes drug prevention and education on the one hand but drug paraphernalia are easily and legally available on the other hand.

[Translation]

programmes de communication entre la police et la collectivité, afin de sensibiliser et d'alerter le public, notamment les enfants et les jeunes, aux problèmes que pose l'abus de drogue et aux dégâts qu'il cause. Nous encourageons également la police locale à s'appuyer sur ces programmes pour informer les parents.

Aucun programme d'information ne sera efficace si nous ne prenons pas des mesures rigoureuses pour que les toxicomanes de nos collectivités ne puissent plus s'approvisionner aussi facilement en attirail de drogue. En mars 1987, l'ACCP a informé de la situation le Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social; elle a également soulevé la question devant les gouvernements provinciaux et fédéral. On trouvera, en annexe au présent mémoire, une résolution sur la vente d'accessoires pour toxicomanes, résolution adoptée à l'unanimité par les chefs de police lors de leur Conférence annuelle de 1987.

L'usage des drogues en milieu de travail est un problème qui, selon nous, n'a pas été suffisamment étudié. Les agents de sécurité dans l'entreprise, qui sont membres de notre Association, nous informent qu'à l'heure actuelle la consommation de cocaine rivalise avec celle de l'alcool comme étant la cause première de la baisse de la productivité. Aux États-Unis, ces dernières années, on estime à 47 milliards de dollars les pertes subies par les entreprises par suite de l'usage de drogues tirées de la cocaine. Au Canada, les pertes financières attribuables à l'usage de drogues qui entraînent une baisse de la productivité, des accidents de travail, l'absentéisme et des dettes qui touchent durement les familles, n'ont pas encore été chiffrées.

En novembre 1987, notre Association s'est penchée sur ce problème dans le cadre d'un colloque sur les droques en milieu de travail, colloque auquel ont assisté des cadres d'entreprises.

Le ministre de la Justice, le Solliciteur général du Canada et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ont été avisés que l'Association canadienne des chefs de police est disposée à les aider pleinement à appliquer toutes mesures de lutte contre l'abus des droques.

Monsieur le président, au nom de l'ACCP et de mes collèques, je tiens à vous remercier de nous avoir permis de vous entretenir du projet de loi C-264, proposition visant à interdire la vente d'accessoires pour toximanes et à marquer notre entière approbation de ce projet de loi. Nous sommes consternés de constater que d'une part, nous avons une stratégie nationale anti-drogue visant à restreindre l'offre et la demande de drogues illicites alors que, d'autre part, on peut se procurer partout tout ce qui est nécessaire pour consommer ces drogues illicites, dans ce qu'on appelle communément les «head shop». Est-il besoin, en effet, de souligner la contradiction du message du gouvernement qui oeuvre en faveur de la prévention de l'abus des drogues et pour la sensibilisation du public à